



divorce et credit revolving de mon mari

Par **biquette75**, le **06/04/2012** à **23:27**

Bonsoir

J'ai 75 ans et oui.....

Me suis mariée il y a 2 ans et oui.....

Je suis en instance de divorce

mon mari est un joueur

il a 700 euros de retraite mensuelle et a à mon insu

fait des credits revolving et rembourse près de 300 euros par mois

Il a reconnu dans la convention de divorce AUCUNE DETTE EN COMMUN

heureusement.....

Il dépense parfois 300 euros par jour sur internet pour les jeux hippisme et foot malgré ses 700 euros mensuels

je paie le loyer les impôts tout..... etc.....

Quand je me suis mariée je ne savais pas tout ça...

J'ai découvert ça il y a deux ans et malgré mon âge je viens de demander le divorce et il l'a accepté par consentement mutuel

ce qui me gêne c'est que l'on me dit (amis)

qu'il eût donné qu'il a refusé de faire un contrat mariage quand il m'a demandé en mariage et il insistait pour se marier.... ce que je comprends maintenant.....

Comment cela va se passer s'il ne paie plus et qu'il continue de faire ses crédits???

Merci!!!!!!

c'est urgent